

adie



Créer, Réussir, S'épanouir

Étude d'impact 2024 de l'action de l'Adie
sur l'entrepreneuriat et l'insertion sociale

Archipel&Co.

Les études de l'Adie

Créer, Réussir, S'épanouir

Étude d'impact 2024 de l'action de l'Adie
sur l'entrepreneuriat et l'insertion sociale

Sommaire

Le mot du président	3
Les chiffres clés de l'étude d'impact.....	4
Les créateurs et créatrices financés par l'Adie.....	5
La création d'entreprise, une voie d'insertion durable.....	6
• Même sans capital, il est possible de créer une entreprise	
• Des entreprises en activité dans la durée	
La création d'entreprise génératrice de nombreux impacts positifs	8
• Une meilleure insertion socio-professionnelle	
• Une augmentation des revenus et du niveau de vie des clients	
• Une meilleure inclusion bancaire	
• Des répercussions positives sur l'épanouissement et la qualité de vie	
• Des emplois favorisant le dynamisme des territoires	
• Vers une intégration de pratiques plus éco-responsables	
Méthodologie et définitions	14



Le mot du Président

C'est avec une grande fierté que nous partageons aujourd'hui avec vous notre étude d'impact 2024. Elle montre que l'engagement des équipes salariées et bénévoles de l'Adie, leur professionnalisme et l'appui constant de nos partenaires privés et publics donnent des résultats tangibles et même impressionnants : oui vraiment nous parvenons, fidèles à l'intuition visionnaire de notre fondatrice Maria Nowak, à ouvrir à celles et ceux qui en étaient exclus la chance de pouvoir entreprendre et à concrétiser le droit à l'initiative économique pour tous.

80% des entrepreneurs financés et accompagnés en 2021 et 2022 sont toujours en pleine activité après 2 à 3 ans.

Puissant levier d'insertion dans l'emploi, le microcrédit accompagné s'avère bien plus que cela. Notre étude d'impact révèle en effet qu'il est aussi, plus largement, un chemin privilégié d'inclusion sociale et économique et de progrès humain : estime de soi, bancarisation, engagement écologique ou citoyen, entre autres, accompagnent la dynamique entrepreneuriale des créateurs soutenus par l'Adie - au plus grand bénéfice de la cohésion sociale et du développement endogène des territoires.

Je vous invite à découvrir cette étude. Vous y verrez l'irrésistible montée du désir et du plaisir d'entreprendre chez nos concitoyens, la force de ce nouvel entrepreneuriat populaire et l'efficacité de l'action de notre association. Sans doute ne vous attendez vous pas à ce que vous allez y trouver, et qui risque de vous surprendre !

Frédéric Lavenir
Président de l'Adie

Les chiffres clés de l'étude d'impact

Créer son entreprise, une aventure épanouissante et source d'impacts positifs

1 UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE

80 %
DES ENTREPRISES CRÉÉES
SONT TOUJOURS EN ACTIVITÉ

VS 84 % EN 2021
VS 69 % EN 2017

95 %
DES CLIENTS SONT INSÉRÉS
PROFESSIONNELLEMENT

VS 93 % EN 2021
VS 84 % EN 2017

60 %
DE TAUX DE SORTIE
DES MINIMA SOCIAUX

VS 46 % EN 2021
VS 47 % EN 2017

 **82 %** DES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ ESTIMENT QUE LEURS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES SE SONT AMÉLIORÉES

2 DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DANS LES TERRITOIRES

**1,2 emploi créé
en moyenne**
PAR ENTREPRISE ENCORE
EN ACTIVITÉ

**1 créateur
sur 10**
EMBAUCHE
DES SALARIÉS

46 %
DES ENTREPRENEURS
PRIVILÉGIENT LEUR RÉGION
POUR SE DÉVELOPPER

3 UNE SITUATION PERSONNELLE AMÉLIORÉE

71 %
DES ENTREPRENEURS
EN ACTIVITÉ
ONT LE SENTIMENT
D'AVOIR RÉUSSI

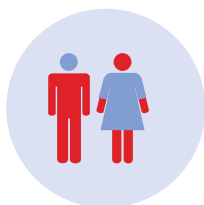
77 %
ONT UNE MEILLEURE
ESTIME D'EUX-MÊMES
DEPUIS QU'ILS ONT CRÉÉ
LEUR ENTREPRISE

64 %
SE SENTENT
MIEUX INTÉGRÉS
À LA SOCIÉTÉ

 **56 %** DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES DÉCLARENT QUE LEUR SITUATION FINANCIÈRE S'EST AMÉLIORÉE DEPUIS L'OBTENTION DU MICROCRÉDIT

Les créateurs et créatrices financés par l'Adie

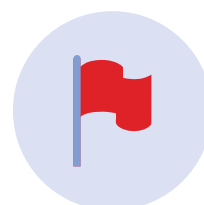
L'Adie finance et accompagne un public sous représenté dans la création d'entreprise



46 %
SONT DES FEMMES
(moyenne nationale : 41%^[1])



37 ans
D'ÂGE MOYEN
(moyenne nationale : 39 ans^[2])



2
ENTREPRENEURS SUR 10
SONT DE NATIONALITÉ
ÉTRANGÈRE



19 %
SONT SANS DIPLÔME
(moyenne nationale : 9%^[3])



33 %
SONT ALLOCATAIRES
DE MINIMA SOCIAUX
(moyenne nationale : 7%^[4])



1 entrepreneur sur 5
HABITE EN ZONE
DE REVITALISATION RURALE
(moyenne nationale : 11%^[5])



1 entrepreneur sur 5
HABITE EN QUARTIER
PRIORITAIRE DE LA VILLE
(moyenne nationale : 7%^[6])



1 entrepreneur sur 3
RÉSIDE EN OUTRE-MER
(moyenne nationale : 3%^[7])



4 350€
DE MICROCRÉDIT
PROFESSIONNEL EN MOYENNE

[1] Insee Première n°1892, janvier 2022.

[2] *ibid.*

[3] Données annuelles sur les créateurs d'entreprise, enquête Sine, Insee 2022

[4] *ibid.*

[5] La création d'entreprise en France, BPI France, 2021

[6] et [7] *ibid.*

La création d'entreprise, une voie d'insertion durable

Même sans capital, il est possible de créer une entreprise

Sans accès au crédit bancaire, issus de situations généralement considérées comme défavorables, les porteurs de projets accompagnés par l'Adie créent tout autant des activités viables et durables.

Pour **2/3 des entrepreneurs**, l'action de l'Adie a joué un rôle considérable dans la concrétisation de leur projet. Si l'accès au crédit leur a permis de mener à bien leur projet, **l'appui des conseillers** de l'association et les services de soutien proposés ont également facilité cette démarche.

Dans le cas où l'activité existait sans être formalisée, le microcrédit a permis de débloquent **les freins à l'immatriculation**^[8] : 89% des entreprises qui n'étaient pas encore formelles avant le financement le sont deux à trois ans plus tard.

La création d'entreprise est **source de satisfaction** parce qu'elle répond à un désir de **flexibilité, d'indépendance et de choix dans l'exercice de son activité professionnelle**. A choisir entre le travail salarié ou à leur compte, 73% des créateurs d'entreprises préfèrent la seconde option.

9 entrepreneurs sur 10
SATISFAITS D'AVOIR CRÉÉ^[9]

MOTIVATION N°1
ÊTRE **indépendant** ET GAGNER
EN **flexibilité** ET EN **liberté**

67 %
DES ENTREPRENEURS ESTIMENT
QUE LA CONTRIBUTION DE L'ADIE
À LA RÉALISATION DU PROJET A ÉTÉ
DÉTERMINANTE OU TRÈS IMPORTANTE



Habiba 29 ans

« J'encourage les futurs entrepreneurs à se lancer sans crainte, à se former et à accepter les échecs comme des étapes nécessaires à l'évolution. »

Habiba, 29 ans, créatrice de bijoux à Lyon, a lancé sa marque « Mylittlepleasure » en avril 2022. Passionnée par la mode et les voyages, elle crée des pièces uniques façonnées à la main, reflétant la personnalité de ses clients. Diplômée en éducation sportive, Habiba a d'abord travaillé

dans la banque, avant de se réorienter après une maladie et la pandémie, qui a ravivé sa passion pour la création. Grâce à une formation entrepreneuriale et un soutien financier de l'Adie, elle a lancé sa première collection. Habiba est fière d'avoir surmonté ses craintes et rêve aujourd'hui d'étendre son activité au-delà du digital avec l'ouverture de boutiques physiques.

[8] Pour davantage d'éléments sur les freins à l'immatriculation, voir l'étude Les femmes et les hommes de l'économie informelle, Adie, 2023

[9] Y compris ceux qui ont cessé leur activité.

Des entreprises en activité dans la durée

Les entrepreneurs financés par l'Adie maintiennent leur activité dans la durée.

Au global, sur 10 créateurs d'entreprises soutenus par l'Adie en 2021 ou 2022, **8 sont toujours en activité** en 2024.

Les $\frac{3}{4}$ des entreprises toujours actives deux à trois ans après le financement **parviennent à dégager du chiffre d'affaires**. En moyenne, sur 2023, ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires annuel de 28 400€. **Le chiffre d'affaires est jugé satisfaisant** par 70% des créateurs en activité. De façon logique, il varie assez fortement selon les secteurs d'activité : il est le plus élevé dans les secteurs du bâtiment, du transport et de la restauration ou hôtellerie ; tandis que les entreprises du commerce ambulant et des arts, culture et loisirs sont les moins lucratives.

Les entrepreneurs actuellement en activité étaient, au moment de l'étude, majoritairement optimistes : **les affaires se portent bien pour 78% d'entre eux**, et 83% se déclarent confiants concernant leur activité au cours des mois à venir.

Les entrepreneurs qui ont cessé leur activité évoquent surtout l'incapacité à faire décoller leur entreprise (25%) ou le choix de retourner vers un emploi salarié (23%). Malgré tout, 32% d'entre eux souhaiteraient retenter l'expérience d'une nouvelle création d'entreprise dans les deux années à venir.

Avec la numérisation de l'économie, **53% des entrepreneurs utilisent les réseaux sociaux** et 22% ont recours à des plateformes pour se mettre en relation et trouver des clients.

TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

81 %
À 2 ANS

78 %
À 3 ANS



Julien 26 ans

« Mon aventure entrepreneuriale, c'est en famille que j'ai décidé de la vivre, avec ma maman, j'en suis fier. »

En 2021, à 26 ans, Julien Hoareau ouvre Le Maë, une sandwicherie à Saint-Pierre, sur l'île de La Réunion réalisant son rêve de proposer des produits frais et locaux. Passionné depuis l'adolescence, Julien débute en cuisine à 17 ans et gravit les échelons jusqu'à gérer trois restaurants, avant de tenter la vente à domicile.

Sa passion pour la cuisine le pousse à revenir à la restauration, où il s'associe naturellement avec sa mère Roselyne, forte de 30 ans d'expérience. Avec le soutien familial, un financement de l'Adie et une recherche de local persévérante, il surmonte les obstacles et ouvre Le Maë.

Depuis cinq ans, ils prospèrent, et Julien envisage de créer un second restaurant, illustrant une réussite réunionnaise basée sur la passion, l'audace et le soutien familial.

La création d'entreprise, une initiative génératrice de nombreux impacts positifs

Une situation socio-professionnelle qui s'améliore

Au-delà de la pérennité de l'activité, le devenir des créateurs et leur inclusion financière et sociale constituent les indicateurs majeurs de l'impact. Les résultats sont très positifs avec un niveau d'insertion des entrepreneurs sur le marché du travail très élevé.

On considère que les personnes insérées occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérimaire), sont à la tête de leur entreprise ou ont le statut de retraité. A contrario, les personnes non-insérées n'occupent pas d'emploi.

Dans l'ensemble, ce sont **95% de toutes les personnes accompagnées par l'Adie qui déclarent être en emploi en 2024**, dont 80% à la tête de leur entreprise et 15% dans un autre emploi, majoritairement un emploi salarié.

Plus des trois quarts des entrepreneurs ayant cessé leur activité entrepreneuriale ont retrouvé un emploi. Parmi ces derniers, près de 4 entrepreneurs sur 10 estiment que leur expérience de création d'entreprise leur a été utile pour trouver un emploi. Et 8 entrepreneurs toujours en activité sur 10 estiment que **leurs compétences professionnelles se sont améliorées depuis la création de leur entreprise.**

95 % DES CLIENTS SONT INSÉRÉS PROFESSIONNELLEMENT

80 %
DES ENTREPRENEURS SONT INSÉRÉS VIA L'ENTREPRISE CRÉÉE

38 %
DE CEUX QUI ONT CESSÉ LEUR ACTIVITÉ ESTIMENT QUE LEUR EXPÉRIENCE DE CRÉATION LEUR A ÉTÉ UTILE POUR TROUVER UN EMPLOI

Une augmentation des revenus et du niveau de vie

Dans l'ensemble, la création d'entreprise permet d'améliorer la situation financière des clients de l'Adie et ils sont en grande majorité satisfaits de leur niveau de vie.

La quasi-totalité des entreprises actives dégagant un chiffre d'affaires permettent à leur créateur de **percevoir un revenu**. Dans 58% des cas, ces revenus permettent aux entrepreneurs d'épargner ponctuellement ou régulièrement. Les revenus mensuels « nets » issus de leur activité s'élèvent en moyenne à 1100 € et sont fréquemment couplés à d'autres sources de revenus (prestations sociales, revenus tirés d'autres activités pour les slasheurs, ou revenus du conjoint).

Près de 7 entrepreneurs toujours en activité sur 10 se déclarent **satisfaits de leur niveau de vie.**

En outre, parmi les bénéficiaires du RSA, de la prime d'activité, de l'AAH, de l'API ou de l'ASS au moment du financement, **60% ne perçoivent plus ces minima aujourd'hui.**

56 %
DES ENTREPRENEURS ESTIMENT QUE LEUR SITUATION FINANCIÈRE S'EST AMÉLIORÉE DEPUIS LE FINANCEMENT
35% ESTIMENT QU'ELLE N'A PAS CHANGÉE

95 %
DES ENTREPRENEURS PERÇOIVENT UN REVENU DE LEUR ENTREPRISE

7 entrepreneurs
QUI PERCEVAIENT LE RSA SUR 10 N'EN TOUCHENT PLUS AUJOURD'HUI

Une meilleure inclusion bancaire

Alors que les entrepreneurs accompagnés par l'Adie n'avaient pas accès au crédit bancaire classique, la création d'entreprise leur permet de renouer avec les banques traditionnelles.

52% ont ouvert un compte professionnel. En outre, plus du tiers d'entre eux ont constaté une amélioration de leur relation avec leur banque depuis l'obtention du prêt de l'Adie.

Parmi les entrepreneurs toujours en activité qui ont demandé un prêt à une autre banque, 58% l'ont obtenu. Cette proportion est en constante augmentation d'après les précédentes études (52% en 2020, 42% en 2017). Surtout, les entrepreneurs se sentent **plus à l'aise et en confiance pour oser demander un prêt à une autre banque** : la part des clients qui n'osent pas demander un prêt diminue de 10 points après avoir obtenu le microcrédit, passant de 22% à 12%.

39 %

DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ESTIMENT QUE **LEURS RELATIONS AVEC LEUR BANQUE** SE SONT AMÉLIORÉES DEPUIS LE FINANCEMENT

64 %

DES ENTREPRENEURS ONT OUVERT **UN COMPTE POUR LEUR ACTIVITÉ** (VS. 49% EN 2020)



La création d'entreprise, une initiative génératrice de nombreux impacts positifs

Des répercussions positives sur l'épanouissement et la qualité de vie

Pour les entrepreneurs, la création d'entreprise suscite un fort sentiment de réussite.

Ce sentiment est surtout lié à un plus grand épanouissement professionnel et à la satisfaction d'avoir monté une entreprise qui perdure.

D'un point de vue plus global, 71% des entrepreneurs estiment que leur **qualité de vie et leur bien-être se sont améliorés** depuis la création de leur entreprise. Ils déclarent que leur **regard sur eux-mêmes** est devenu **plus positif** (pour 77% d'entre eux), tout comme celui des autres (60%). De plus, les deux tiers déclarent se sentir **davantage intégrés à la société en général**.

64 %
SE SENTENT **MIEUX**
INTÉGRÉS À LA SOCIÉTÉ
(31% PAS DE CHANGEMENT)

71 %
DES ENTREPRENEURS
ESTIMENT QUE **LEUR BIEN-ÊTRE S'EST AMÉLIORÉ**
DEPUIS LA CRÉATION
(20% PAS DE CHANGEMENT)

71 %
DES ENTREPRENEURS
ONT LE SENTIMENT D'AVOIR
« RÉUSSI »

60 %
ESTIMENT QUE **LE REGARD**
DES AUTRES SUR EUX
S'EST AMÉLIORÉ
(38% PAS DE CHANGEMENT)

77 %
ONT UNE **PLUS GRANDE**
ESTIME D'EUX-MÊMES
(19% PAS DE CHANGEMENT)

6 %
DES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE
PRÉFÉRERAIENT ÊTRE
SALARIÉS

69 %
DISENT AVOIR **UNE MEILLEURE CONFIANCE**
EN L'AVENIR (22% PAS DE CHANGEMENT)



Carine 52 ans

« J'ai été harcelée professionnellement dans mon emploi précédent. J'ai mis du temps à comprendre qu'il fallait que je devienne cheffe de ma propre entreprise. »

Carine, fondatrice d'Aux Sources d'Emarine à Martigues, ouvre une boutique spirituelle après un parcours difficile et des reconversions. Passionnée de pâtisserie, elle débute en boulangerie, puis devient assistante maternelle après un divorce, surmontant divers problèmes de santé. Remariée et décidée à travailler dans le Sud, elle subit du harcèlement professionnel, une épreuve qui la pousse vers l'entrepreneuriat.

Avec le soutien de l'Adie et de son frère, elle crée sa boutique, un lieu de bien-être où elle partage son énergie positive. Aujourd'hui, Carine voit un bel avenir pour son entreprise et sa famille grandissante.

Des emplois favorisant le dynamisme des territoires

Les entreprises créées grâce au soutien de l'Adie ont des impacts concrets sur leur territoire et le développement local.

Une entreprise soutenue sur 10 encore en activité a **créé des emplois salariés**. En moyenne, les entrepreneurs qui ont des salariés en ont embauché 2,3. Par rapport aux précédentes études d'impact, cette moyenne reste stable. Plus de la moitié de ces emplois salariés sont en CDI, dont les trois quarts s'exercent à temps plein.

Interrogés sur leurs perspectives de recrutement à venir, 18% des créateurs en activité déclarent avoir l'intention d'embaucher dans les 12 prochains mois.

Ensuite, la création d'entreprise permet de **renforcer le tissu économique local**. D'une part, les entreprises qui travaillent avec des fournisseurs choisissent davantage ces derniers à un niveau local (à l'échelle du quartier, de la ville ou de la région d'implantation). D'autre part, 3 entrepreneurs sur 10 estiment que le lancement de cette activité leur a permis de rester vivre où ils le souhaitent. Autrement dit, sans leur entreprise, ils auraient dû déménager ailleurs pour trouver du travail.

10 %

DES ENTREPRENEURS EMBAUCHENT DES SALARIÉS

18 %

ONT L'INTENTION D'EMBAUCHER DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

EN MOYENNE, LES ENTREPRENEURS QUI ONT DES SALARIÉS EN ONT EMBAUCHÉ

2,3

31 %

DES ENTREPRENEURS AURAIENT DÛ DÉMÉNAGER POUR TROUVER DU TRAVAIL S'ILS N'AVAIENT PAS EU LA POSSIBILITÉ DE CRÉER LEUR ENTREPRISE



Frédéric 40 ans

« Grâce à mon entreprise, j'ai pu réaliser mes objectifs de vie. »

Frédéric est le geek de son village de 647 âmes, à plus de 40 km de la ville la plus proche. En octobre 2021, avec 16,50 euros en poche, alors interdit bancaire, cet ancien soudeur et cuisinier décide de vivre de sa passion pour la technologie en entreprise. Il transforme le rez-de-chaussée de sa maison en boutique et lance Cyborg Informatique, qui propose des services de réparation et la vente de matériel informatique et téléphonique.

En 3 ans, son activité se développe rapidement. Avec le soutien de l'Adie, cet entrepreneur passionné embauche son cousin et sa mère pour l'aider et ouvre une seconde entreprise : une quincaillerie, Calypso, où il vend également des objets de décoration.

La création d'entreprise, une initiative génératrice de nombreux impacts positifs

Vers une intégration de pratiques plus éco-responsables

Ces dernières années, les enjeux environnementaux sont de plus en plus présents dans les sphères publiques et professionnelles, y compris pour les travailleurs indépendants.

Ainsi, 22% des entrepreneurs toujours en activité ont mis en place des actions concrètes pour **réduire l'impact environnemental de leur activité**.

Parmi les actions menées, le choix de **fournisseurs locaux ou éco-responsables** est largement privilégié (67%). Viennent ensuite la **réduction des déchets** (47%) et l'investissement dans du **matériel plus durable** (34%).

Pour un quart des entrepreneurs accompagnés, le microcrédit a servi à financer un véhicule professionnel, principalement une voiture ou un utilitaire. Ils estiment à 92% que le microcrédit leur a permis d'accéder à une mobilité de meilleure qualité (moins polluante ou plus récente). Cependant, seuls 10% des répondants sont passés d'un véhicule diesel ou essence à une mobilité plus durable, hybride ou électrique.

22 %

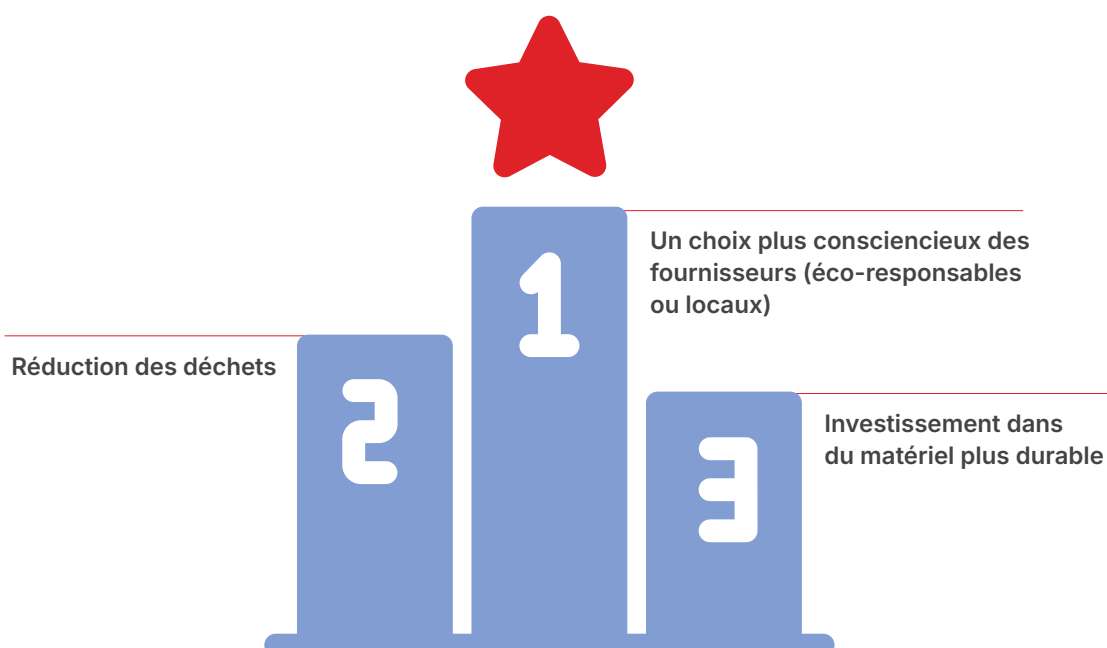
DES ENTREPRENEURS EN ACTIVITÉ ONT MIS EN PLACE DES **ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL** DE LEUR ACTIVITÉ

33 %

Y RÉFLÉCHISSENT ENCORE

Top 3

DES ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES MISES EN PLACE :





Chérif 38 ans

« Je suis très content d'avoir entrepris ces travaux d'économie d'énergie dans mon salon, car pour moi c'est important de prendre soin de la planète. »

Chérif, coiffeur expérimenté, arrive en France en 2017 avec l'ambition d'ouvrir son propre salon. Après avoir travaillé dans un salon à Ivry-sur-Seine, il met de côté ses revenus pour racheter un fonds de commerce. En 2021, il inaugure Aghiles Coiffure, un barber shop, avec l'aide d'un microcrédit obtenu grâce à l'Adie. Bien que la première année soit difficile, il transforme son salon en lieu de rencontre et fidélise une clientèle. En 2023, un second salon pour femmes ouvre. Soucieux de l'environnement, il rénove son salon pour améliorer son efficacité énergétique, réduisant ses factures et sa consommation. Passionné par son métier et l'avenir de la planète, il incarne une réussite entrepreneuriale durable.



Malou, 26 ans

« Je n'utilise que des produits respectueux de l'environnement. Je le fais également pour les vérandas. Par exemple, des nettoyages à l'eau qui donnent de bons résultats. »

Jeune maman et mompreneure, Malou incarne l'esprit d'initiative et de détermination. Après un parcours diversifié dans la restauration et l'entreprise de nettoyage de son père en région parisienne, elle se lance dans la création de son entreprise de nettoyage écologique en Eure-et-Loir en janvier 2022. Forte de son expérience acquise pendant le confinement, où elle a développé une grande polyvalence dans la gestion de la relation client et de l'organisation, elle fonde «Malou nettoyage», spécialisée dans le nettoyage de vitrages avec des produits respectueux de l'environnement. Soutenue par son entourage et un microcrédit de l'Adie, elle s'installe dans sa région d'origine et propose ses services aux particuliers et professionnels. Aujourd'hui, son entreprise compte une quarantaine de clients réguliers, un équilibre parfait entre particuliers et entreprises. Véritable exemple de persévérance, Malou incarne une nouvelle génération de femmes entrepreneures, prêtes à transformer les défis en opportunités.

Méthodologie

Tous les trois ans, l'étude d'impact de l'Adie est réalisée pour déterminer dans quelle mesure l'association parvient à répondre à sa raison d'être - rendre accessible l'entrepreneuriat à toutes et tous - et quelles sont les retombées sur la vie des personnes accompagnées.

Au printemps 2024, une enquête par questionnaire a été réalisée par téléphone et en ligne auprès de 2 814 bénéficiaires d'un microcrédit professionnel de l'Adie leur permettant de créer ou développer leur entreprise. Ceux-ci ont été financés pour la première fois par l'association entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022, afin d'avoir un recul suffisant sur le devenir de leur entreprise, 2 à 3 ans après le financement. L'échantillon interrogé est représentatif de l'ensemble des personnes accompagnées par l'association. Il est suffisamment significatif pour limiter les marges d'erreurs à 1,7% maximum.

L'étude a été réalisée par l'agence Archipel&Co, spécialisée dans la mesure d'impact.

À noter, les portraits d'entrepreneurs mis en avant dans la publication ne font pas partis du panel de bénéficiaires interrogés dans le cadre de la réalisation de cette étude d'impact.

Archipel&Co.

Les définitions

Taux de pérennité :

Part des entreprises toujours en activité au terme de la période considérée (ici 2 ou 3 ans) sur l'ensemble des entreprises créées.

Taux d'insertion :

Part des personnes en situation d'emploi à date de l'enquête (CDI, CDD, intérim, à la tête de leur entreprise ou à la retraite) sur l'ensemble des créateurs d'entreprises financés.

Taux d'immatriculation :

Part des entreprises ayant obtenu un numéro SIRET après enregistrement au Registre du National des Entreprises sur l'ensemble des entreprises accompagnées.

Taux de sortie des minima sociaux :

Part des créateurs qui touchaient des minima sociaux (RSA, RST, prime d'activité, AAH, API et ASS) au moment du financement et qui n'en touchent plus aujourd'hui sur l'ensemble des créateurs bénéficiaires de minima sociaux au moment du financement.

adie
www.adie.org



@association_adie association.adie @Adieorg adie-adiego

